

Sujet : Accusé d'enregistrement de votre demande #159430066600 - Politique des sites et espaces protégés [Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)]

De : depot-sve.medd-mletr.csexterne2 - SG/DICOM/IE3 <depot-sve.mtes.cso@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 09/07/2020 à 16:27

Pour : collectiflatouche@gmail.com

Bonjour,

Vous avez adressé une saisine électronique à Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES).
Un récapitulatif de votre saisine se trouve en fin de message.

Accusé d'enregistrement 159430066600 (numéro à conserver)

Accusé d'enregistrement de saisine Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)

de : no-reply@ecologique-solidaire.gouv.fr

à : collectiflatouche@gmail.com

reçu le : 09-07-2020

Objet de la demande : Politique des sites et espaces protégés

Numéro d'accusé d'enregistrement : **159430066600**

Le présent accusé d'enregistrement automatique atteste de la bonne réception et de la date de votre saisine. Nous vous invitons à le conserver jusqu'à la fin de vos échanges avec l'administration sur cette saisine.

L'administration compétente dispose d'un délai de 10 jours pour vous adresser un accusé de réception électronique, à l'adresse électronique que vous avez indiquée à cet effet :

collectiflatouche@gmail.com. Cet accusé de réception vous indiquera les coordonnées du service instructeur et les prochaines étapes de la procédure. Cet accusé de réception sera également à conserver.

Si notre administration n'est pas compétente, nous transmettrons si possible votre saisine à l'administration compétente et vous en aviserons.

Le présent accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité du dossier qui dépend notamment de l'examen à venir des pièces fournies ou à fournir. Si l'instruction de votre dossier nécessite des informations complémentaires, le service instructeur compétent vous contactera et vous indiquera la liste et le délai imparti pour les fournir.

Il est inutile de renouveler votre saisine ou d'effectuer une relance avant un délai de 11 jours. Au-delà de ce délai, nous vous invitons à nous relancer en indiquant impérativement le numéro figurant sur le présent accusé d'enregistrement.

Récapitulatif de votre demande

Demande envoyée par : collectiflatouche@gmail.com

Contact pour votre demande

Nom de contact : Michèle Bruny

Adresse de messagerie pour le suivi de votre demande : collectiflatouche@gmail.com

Votre demande concerne l'association APPdH (Association de Protection Patrimoniale des Hameaux)

Numéro RNA ou SIRET ou SIREN : W491019472

Adresse : 16 chemin de la Touche 49320 France

Votre demande

Objet de la demande : Politique des sites et espaces protégés

Madame la Ministre de la Transition écologique et solidaire, Chère Madame, Nous vous prions de trouver en pièces jointes : - notre lettre du 8 juillet 2020 (envoyée précédemment) - copie de notre lettre du 18 novembre 2019 (envoyée précédemment) - Plan de gestion Val de Loire patrimoine mondial UNESCO - Impossible à vous transmettre après une Nième tentative d'envoi, veuillez consulter le lien hypertexte suivant : <https://www.culture.gouv.fr/content/download/73463/file/PLAN%20DE%20GESTION%20Val%20de%20Loire%20patrimoine%20mondial%20196%20pages.pdf> afin de vous sensibiliser aux problèmes environnementaux de notre région. Nous vous remercions vivement pour votre attention et restons dans l'attente de votre réponse, p/le Collectif La Touche, Madame Michèle Bruny, Présidente de l'APPdH

Pièces jointes (0) : Aucune pièce jointe

Cet accusé d'enregistrement est envoyé automatiquement d'une adresse qui ne peut recevoir de message. Merci de ne pas répondre à ce message.